

## LES MIGRATIONS CARAÏBÉENNES, POUR UNE LECTURE HISTORICO-STRUCTURELLE

Jean-Pierre GUENGANT  
et Alan B. SIMMONS

Depuis la fin de la seconde guerre mondiale, les 28 entités géopolitiques qui constituent la région Caraïbe - définie ici comme l'ensemble des îles des Antilles, les trois Guyanes et Belize- ont connu d'importants bouleversements sociaux, politiques et économiques. Dans tous les pays, à l'exception d'Haïti, la scolarisation dans le primaire est aujourd'hui quasi complète. Toujours à l'exception d'Haïti, les espérances de vie à la naissance sont partout de l'ordre, ou proches, de 70 ans, et les indices synthétiques de fécondité sont maintenant inférieurs à quatre enfants par femme. La plupart des anciennes colonies anglaises et le Surinam ont accédé à l'indépendance dans les années 1960 et 1970, s'ajoutant aux trois pays déjà indépendants de la région : Haïti, la république Dominicaine -depuis le siècle dernier- et Cuba -depuis le début du siècle. Enfin, du point de vue économique, le déclin général du secteur agricole d'exportation et de subsistance, s'est accompagné, quoiqu'à des degrés fort divers, d'une certaine diversification des économies des pays de la région.

Si ces changements ont coïncidé avec le développement de la migration rurale-urbaine, l'émigration internationale dirigée essentiellement vers les métropoles européennes et nord américaines apparaît souvent comme la forme dominante des mouvements migratoires. En tout cas, elle est partout la forme la plus visible et la plus documentée de ces mouvements. Ainsi, alors que la région totalisait environ 17 millions de personnes en 1950 et 30 millions en 1980, près de 5 millions d'émigrants ont quitté leur île ou pays d'origine au cours des 35-40 dernières années.

La Caraïbe étant constituée de populations transplantées dans la région entre le XVI<sup>e</sup> et le XIX<sup>e</sup> siècle, il est tentant d'expliquer l'ampleur des mouvements récents par le caractère déraciné des populations caraïbéennes. Ou encore, on peut voir dans les émigrations récentes, la poursuite et l'extension des migrations intra-régio-

nales qui se sont affirmées au XIX<sup>e</sup> siècle après les abolitions de l'esclavage. Si l'hypothèse de la continuité historique est séduisante, il reste cependant à expliquer la variabilité de l'ampleur et des formes de migration au cours du temps, la dominance des mouvements internationaux sur les mouvements internes, et pourquoi les mouvements internationaux ont concerné depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, à des degrés divers il est vrai, tous les pays de la région quels que soient leur niveau de développement économique, leur statut politique, et leur taille.

### **DES EXPLICATIONS PARTIELLES**

Si les études consacrées aux migrations caraïbéennes sont nombreuses, celles-ci restent à bien des égards insuffisantes. Tout d'abord, ces études ne s'intéressent généralement qu'à une seule période et négligent donc les continuités historiques éventuelles entre les divers mouvements observés (Curtin P., 1975 ; Laurence K.O., 1971 ; Marshall D., 1982). Ensuite, les migrants caraïbéens ont surtout été étudiés dans les pays d'accueil, en tant qu'immigrants donc ("Britain's Black Population", 1980 ; Pastor R., 1983 ; Marie C.V., 1986). En revanche, les études dans les pays de départ, en particulier sur les déterminants des migrations, de même que les études portant sur l'ensemble des pays de la région, sont peu nombreuses.

Conséquence de ces limitations, les migrations caraïbéennes sont expliquées de manière partielle. Ainsi, pour les mouvements du XIX<sup>e</sup>, début du XX<sup>e</sup> siècle, certains auteurs privilégient la forte demande de main d'oeuvre qui s'est manifestée dans divers pays de la région (Roberts G. 1951). Concernant les mouvements récents, de nombreux auteurs insistent sur l'importance du chômage, du sous-emploi et des inégalités sociales dans les pays de départ, ainsi que sur les liens socio-économiques et culturels avec les métropoles colonisatrices. L'importance des facteurs politiques internes est aussi souvent avancée pour de nombreux pays : Cuba, Haïti, Jamaïque, Grenade, Surinam en particulier. Enfin certains auteurs ont attribué la continuité des émigrations caraïbéennes depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle à l'émergence progressive d'une "culture migratoire caraïbéenne" comme alternative, ou stratégie d'adaptation, à l'insuffisance des opportunités d'emploi et de promotion sociale dans la région (Marshall D., 1982).

Toutes ces explications sont utiles, mais elles restent insuffisantes. Par exemple, l'essentiel de l'émigration récente guadeloupéenne et martiniquaise se dirige bien vers la France métropolitaine, de même que l'émigration surinamienne se dirige vers la Hollande et celle de

Porto-Rico vers les Etats-Unis. Mais, l'émigration jamaïquaine et celle des autres ressortissants des anciennes colonies anglaises ne se dirige plus vers le Royaume-Uni depuis le début des années 1960, et il y a longtemps que l'émigration haïtienne vers la France est marginale par rapport aux départs vers les Etats-Unis.

De même, si les différences en matière d'opportunités d'emploi et de niveau de vie entre les métropoles et les pays de la région sont bien réelles, elles ont toujours existé. Il convient donc d'expliquer, entre autres, pourquoi les migrations avant la seconde guerre mondiale étaient surtout intra-régionales et pourquoi elles sont essentiellement dirigées vers les métropoles depuis.

Enfin, il y a certainement continuité entre les mouvements du XIX<sup>e</sup>, début du XX<sup>e</sup> siècle, et les mouvements récents vers les métropoles. Mais, il y a aussi rupture entre ces deux types de mouvements. En effet, à la différence des migrations intra-régionales, les émigrations vers les métropoles sont plus définitives, plus familiales et concernent de nombreux travailleurs qualifiés.

#### **POUR UNE RELECTURE DES MIGRATIONS**

Une relecture des migrations caraïbéennes est donc nécessaire, si l'on veut mieux comprendre tout à la fois : la diversité des mouvements ayant affecté les pays de la région au cours de leur histoire, la variabilité temporelle et spatiale des mouvements passés et récents et l'importance démesurée qu'occupent dans la Caraïbe les migrations internationales par rapport aux autres mouvements.

La tentative d'interprétation des migrations caraïbéennes proposée ici peut-être qualifiée d'historico-structurelle. On est parti en effet du postulat que ces migrations ont été, et sont toujours, largement déterminées par les structures sociales, culturelles et économiques des divers pays de la région. Toutefois, ces structures ne sont pas restées figées au cours du temps. Dans le cas de la Caraïbe, l'évolution de la place assignée à la région dans l'économie mondiale a certainement joué un rôle majeur dans l'évolution de ces structures. Celles-ci ne sauraient cependant être réduites au produit des changements s'opérant au niveau international. En fait, la place de la région dans l'économie mondiale, de même que les structures sociales, culturelles et économiques locales, doivent être considérées comme autant de sous-systèmes interactifs. C'est l'évolution de cet ensemble de sous-systèmes qui a conditionné dans la région la séquence des diverses périodes historiques qu'on y observe, chacune étant caractérisée, non seulement par des modes d'organisation

économique et sociale particulières mais aussi par des mouvements migratoires de forme et d'ampleur spécifiques. En d'autres termes, on s'est donc efforcé de voir comment, au travers du processus d'interactions entre sous-systèmes internes et externes qu'a connu la région des origines à nos jours, les migrations avaient pris les formes et l'ampleur que l'on leur connaît par pays et par périodes.

Ainsi, il faut noter tout d'abord que c'est la mise en place d'économies de plantation dans divers pays de la Caraïbe au XVII<sup>e</sup> siècle qui a scellé l'intégration de la Caraïbe dans l'économie mondiale. Limitée au départ aux petites îles de l'est de la Caraïbe et à quelques zones côtières, cette intégration s'est étendue ensuite à tous les pays de la région pour ne s'achever véritablement que dans la première moitié du 19<sup>ème</sup> siècle.

Ensuite, en partie à cause de l'accumulation de capital réalisée grâce aux colonies antillaises, les métropoles européennes sont passées au cours du XIX<sup>e</sup> siècle du capitalisme mercantiliste au capitalisme industriel et ont étendu leur contrôle politique et économique à d'autres régions du monde (Williams E., 1975). C'est dans ce contexte et celui des abolitions de l'esclavage, fondement originel du système de plantation, que l'importance de la Caraïbe dans l'économie mondiale s'est d'abord réduite. De fait, du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la seconde guerre mondiale les économies essentiellement sucrières de la Caraïbe sont entrées dans une crise d'autant plus profonde qu'au cours de cette période la production de sucre se développait également en Europe.

Après la seconde guerre mondiale enfin, le développement des productions tropicales dans le monde et l'intensification des échanges internationaux, combinés au maintien de coûts de production élevés dans la région a marginalisé encore davantage les productions agricoles caraïbéennes sur le marché mondial. Néanmoins, le développement des moyens de transports et celui de l'éducation dans la région ont rapproché les pays de la Caraïbe des métropoles et permis en conséquence une certaine intégration de leurs marchés de l'emploi avec ceux des métropoles.

C'est au travers de ces trois grandes périodes que nous analyserons donc les migrations caraïbéennes des origines à nos jours.

## COLONISATION ET ESCLAVAGE

Le fait que la Caraïbe ait été la première région non européenne du monde à être intégrée à l'économie mondiale, et longtemps la région périphérique la plus prospère n'est pas accidentel. Au XVI<sup>e</sup> et surtout au XVII<sup>e</sup> siècles, la Caraïbe cumulait en effet nombre d'avantages relatifs. Premièrement, grâce à un système de vents favorables, le voyage d'Europe aux Antilles et vice-versa était relativement aisé. Deuxièmement, les îles pouvaient être facilement contrôlées militairement, et ce d'autant plus que la population indigène fut rapidement exterminée. Troisièmement, la région offrait des conditions idéales de climat et de sols pour la production de sucre et autres denrées tropicales. Quatrièmement, du fait du caractère insulaire de la région les zones de production étaient proches des ports. Enfin, la petitesse même des îles correspondait, notamment au début de la colonisation, aux capacités limitées d'investissement des diverses puissances colonisatrices.

Un seul élément manquait à la mise en valeur des colonies : la main-d'oeuvre nombreuse requise par les plantations. Le système de l'engagement au début, puis le recours massif à la traite négrière a comblé rapidement cette lacune.

Pour toutes ces raisons, la Caraïbe a assuré aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles l'essentiel de la production mondiale de sucre. A la fin du XIX<sup>e</sup>, malgré la montée en force de nouveaux producteurs, elle en assurait encore 50 % -contre 10 % aujourd'hui.

Compte tenu des technologies plutôt rudimentaires de culture et de production du sucre utilisées, l'expansion des plantations jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle s'est faite par l'ouverture, dans la région même, de nouveaux territoires à la production sucrière.

La répartition par pays et par période des importations d'esclaves du XVI<sup>e</sup> à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, est un reflet quasi fidèle de cette expansion (Curtin P., 1975). Il en va de même des évolutions démographiques des divers pays de la région. Ainsi, vers 1700, la Barbade avec plus de 100 000 habitants -aujourd'hui 250 000- était le pays le plus peuplé de la région. Puis au moment de la Révolution française, Haïti avec 500 000 habitants a pris la première place, suivi de la Jamaïque. Enfin à partir de 1840, Cuba est devenue le pays le plus peuplé de la région, suivi par Haïti et la République Dominicaine.

De manière générale, les fortes croissances démographiques -2 à 3 % par an, voire plus- enregistrées dans les divers pays de la région à diverses périodes, correspondent jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle compris, aux

périodes d'expansion des plantations et à l'immigration massive d'esclaves, et/ou au XIX<sup>e</sup> siècle à celle de travailleurs contractuels ou libres. Ainsi, pour chaque pays la période correspondant à son intégration dans l'économie mondiale est celle de sa plus forte croissance démographique et celle-ci est imputable quasi exclusivement à une immigration internationale massive.

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les mouvements de population dominants ont ainsi été ceux résultant de la traite. Les avantages relatifs de la région évoqués précédemment expliquent que sur les quelques 9,3 millions d'esclaves africains arrivés aux Amériques entre 1600 et 1870 par la traite transatlantique, plus de 4,5 millions ont été introduits aux Antilles et dans les Guyanes (Curtin P., 1975). Par contraste, du fait des conditions de travail imposées aux engagés mais encore plus, de la position sociale dominante assignée aux Européens, l'immigration européenne du XVI<sup>e</sup> à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle n'a certainement pas excédé le demi-million (Guengant J-P., 1985).

Le contrôle coercitif très poussé de la main-d'œuvre servile sur les plantations a évidemment réduit les autres mouvements migratoires aux mouvements de la population libre. Ceux-ci ont consisté notamment en migrations intra-régionales de colons des îles les plus peuplées vers celles disposant encore de terres disponibles pour l'ouverture de nouvelles plantations. Quant au peuplement des villes, celles-ci étant nécessairement des ports, point de contact obligé entre la colonie et sa métropole, il a été longtemps assuré par l'arrivée d'immigrants venus des métropoles et par celle des représentants de l'administration civile, religieuse et militaire de la colonie.

## **LES ABOLITIONS ET LA RÉORGANISATION ÉCONOMIQUE**

De manière intéressante, les abolitions de l'esclavage sont intervenues au moment où le travail salarié et/ou le travail paysan apparaissait comme le mode de production le plus souple et le plus économique, répondant le mieux aux besoins du capitalisme industriel naissant. D'une part, le sucre pouvait être produit dans d'autres régions du monde sans qu'il soit nécessaire de recourir à l'esclavage, et d'autre part, la libre circulation des travailleurs permettait mieux que tout autre système l'adaptation rapide de l'offre à la demande de travail nécessitée par l'industrialisation en cours dans les métropoles ainsi que par la pénétration capitaliste dans le reste du monde.

C'est dans ces conditions que les condamnations du système esclavagiste dans les métropoles par divers groupes de pression, jointes à la persistance des révoltes d'esclaves, ont conduit aux aboli-

tions de l'esclavage au XIX<sup>e</sup> siècle. Il faut noter à ce sujet que la grande variabilité des dates d'abolitions dépend beaucoup à la fois de la période d'intégration des divers pays de la Caraïbe à l'économie mondiale et du dynamisme industriel et colonial des puissances européennes. Ainsi -Haïti excepté, où l'esclavage aboli par la Convention en 1794 n'a pu être rétabli par les armées napoléoniennes du fait de la résistance des anciens esclaves, ce qui a conduit à la déclaration d'indépendance de ce pays en 1804- c'est l'Angleterre qui a aboli la première l'esclavage en 1833, suivi de la France en 1848, puis de la Hollande en 1863, et enfin de l'Espagne : en 1873 à Porto-Rico et en 1880 ! à Cuba, où esclavage et travail salarié ont donc coexisté sur les plantations pendant une bonne partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

Les souffrances et privations endurées pendant l'esclavage expliquent aisément le refus après les abolitions, de nombre d'anciens esclaves de continuer à travailler sur les plantations, sur celles en particulier où ils avaient connu la servitude. Dans la plupart des pays le manque de main-d'œuvre agricole est alors devenu tel que les autorités locales, en liaison avec leurs métropoles, ont organisé l'immigration de travailleurs contractuels, recrutés principalement en Asie. Ainsi, de 1834 à 1931 environ 850 000 travailleurs contractuels ont été introduits dans la région, les principaux pays bénéficiaires étant bien sûr ceux où se poursuivait l'extension des plantations : Guyana, Trinidad, Cuba, et Surinam (Guengant, 1985).

Quant aux anciens esclaves, ceux-ci ont eu recours après les abolitions à trois stratégies d'évasion au travail des plantations et d'adaptation à la liberté, ne s'excluant pas nécessairement, à savoir : l'option paysanne, l'émigration et la migration rurale-urbaine.

La première stratégie ou "option paysanne", a consisté en la constitution de communautés rurales se consacrant aux cultures vivrières, combinées à d'autres productions destinées à l'obtention d'un revenu monétaire. La mise en œuvre de cette stratégie supposait évidemment la disponibilité de terres, soit par rachat, soit par occupation de terres abandonnées ou toujours disponibles. Ainsi, en Haïti dès l'indépendance en 1804, la plupart des anciens esclaves se sont repliés dans les "mornes", où ils ont constitué une vigoureuse économie paysanne, à l'écart des plantations concentrées dans les terres plus riches des plaines. Dans les Iles Windward -Grenade, Saint-Vincent, Sainte-Lucie, Dominique- à la Jamaïque, en Guadeloupe, et en Guyane, une partie importante de l'ex-population servile, et même nombre d'anciens travailleurs contractuels, ont été

également en mesure d'adopter cette stratégie dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Par contre, à la Barbade, dans les Iles Leeward - Antigue, Saint-Kitts-Nevis, Montserrat-, les Iles Vierges danoises (aujourd'hui américaines), et en Martinique, où, au moment des abolitions la plupart des terres étaient déjà occupées par les plantations, la constitution de communautés paysannes a été beaucoup plus limitée.

La seconde stratégie a été l'émigration vers des pays où les possibilités d'emploi, et/ou de rémunérations étaient meilleures que dans le pays d'origine, et ce, aussi bien dans le secteur de plantation, qu'en dehors de celui-ci. De la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> jusqu'au début du XX<sup>e</sup> siècle, ces possibilités ont été nombreuses dans la région. Ainsi, la poursuite de l'extension des plantations sucrières à Trinidad, en Guyana, à Cuba, en République Dominicaine ; la construction du canal de Panama et celle de voies ferrées en Amérique centrale ; la découverte d'or au Vénézuéla et en Guyane ; l'établissement de raffineries géantes à Curaçao et à Aruba ; les besoins en main d'œuvre non qualifiée aux Etats-Unis... ont été autant d'appels à l'émigration, notamment à partir des pays où l'option paysanne était difficile.

La troisième et dernière stratégie possible, la migration rurale-urbaine a été peu utilisée jusqu'à la seconde guerre mondiale. La dominance de l'agriculture dans les économies et la faiblesse des marchés intérieurs ne permettait guère en effet le développement d'emplois non agricoles suffisamment nombreux. De fait, malgré le caractère limité des migrations rurale-urbaine le chômage en zone urbaine semble avoir été important dans plusieurs pays dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (Ramesar M., 1977).

Les mouvements intra-régionaux évoqués précédemment se sont évidemment traduits par une redistribution partielle de population des pays où la main-d'œuvre était en excès vers ceux où elle était en manque. Cette redistribution reflète bien le passage d'un mode de contrôle coercitif de la main-d'œuvre à la libre circulation, mais elle reflète aussi un changement du mode d'intégration des pays de la région dans l'économie mondiale. Cette période est en effet marquée par l'affaiblissement des relations exclusives entre les colonies et leurs métropoles colonisatrices et par l'émergence d'une zone constituée par les pays du bassin Caraïbe. L'intégration à l'économie mondiale des divers pays de la région s'opère ainsi à cette époque sur une base régionale plus large, reflétant en particulier la pénétration des capitaux américains dans l'ensemble de la région.



Du point de vue économique, les économies sucrières des pays de la région ne se sont jamais vraiment remises de la crise provoquée par les abolitions. Certes, les nouveaux producteurs de sucre : Cuba, République Dominicaine, Trinidad et Guyana en particulier sont parvenus à maintenir à la fin du XIX<sup>e</sup>, début du XX<sup>e</sup> siècle grâce à l'adoption de techniques de production plus modernes, des productions substantielles. Avec l'augmentation rapide de la production mondiale cependant, les cours du sucre sont entrés à partir des années 1880 dans un cycle de baisses périodiques, obligeant nombre de petits pays de l'Est de la Caraïbe à se reconverter dans d'autres productions d'exportation : épices, agrumes, cacao, noix de coco, bananes. Malheureusement, ces productions se heurteront plus ou moins rapidement à leur tour à la concurrence d'autres pays producteurs.

Les difficultés du secteur agricole d'exportation expliquent largement l'importance des migrations intra-régionales du milieu du XIX<sup>e</sup> au début du XX<sup>e</sup> siècle. De manière logique, pour les pays où l'option paysanne n'avait guère pu se développer du fait de l'absence de terres agricoles disponibles -Barbade, Iles Leeward, Iles Vierges américaines, Bahamas- l'émigration au cours de cette période a été massive, à tel point que leurs populations ont fortement diminué entre 1880 et 1920 (Guengant J-P., 1985). Cependant, les pays où une importante paysannerie avait pu se constituer ont été également touchés par ces mouvements, reflétant en cela la faiblesse économique de l'option paysanne dans des économies où le système de plantation, quoiqu'en crise, était toujours dominant. Ainsi, des mouvements importants ont été enregistrés : de la Grenade vers Trinidad ; de la Dominique vers le Venezuela ; de la Jamaïque vers divers pays d'Amérique centrale et déjà les Etats-Unis ; de la Guadeloupe vers Panama ; de Sainte-Lucie vers Panama et vers la Guyane française ; d'Haïti vers Cuba et la République Dominicaine...

L'ampleur de ces mouvements et leurs conséquences sur la région ont été considérables. Ainsi, alors que la population de la région était de 5,7 millions en 1880 et de 10 millions en 1920, le total des mouvements enregistrés pendant cette période avoisine le million. Ces mouvements ont surtout concerné une main d'œuvre peu qualifiée - donc peu concernée par les barrières linguistiques- essentiellement masculine, et ils ont été largement temporaires et circulaires. De nombreux migrants de cette période laissaient en effet femmes et enfants dans leur île, et partaient pour une durée déterminée, afin de gagner le minimum nécessaire pour subvenir aux besoins de leur famille restée sur place. Puis ils revenaient et repartaient, dans l'espoir d'accumuler assez, pour pouvoir à leur retour, acquérir un morceau de terre ou un commerce.

Ainsi, ces migrations ont permis aux populations toujours essentiellement rurales restées sur place de survivre et facilité l'ascension sociale des migrants les plus chanceux. Toutefois, les structures économiques locales sont demeurées inchangées. Il est vrai cependant, qu'au travers des expériences heureuses des migrants-retour, ces migrations ont contribué à l'émergence dans la région d'attitudes favorables à l'émigration -vue comme un moyen d'ascension sociale- ou encore à ce qu'on a appelé la "culture migratoire caraïbienne" (Marshall D., 1982).

Après la crise des années 1930 qui s'est traduite par le tarissement des opportunités d'emploi dans la région, et l'expulsion de nombreux migrants dans leur pays d'origine, on a cru néanmoins que les migrations caraïbéennes s'étaient arrêtées. De fait, dans les années 1950, la plupart des auteurs, privilégiant l'existence de débouchés à l'émigration sur les facteurs internes, s'accordaient à penser que, dorénavant les migrations caraïbéennes resteraient limitées (Roberts G., 1951).

## **L'APRÈS SECONDE GUERRE MONDIALE**

Pourtant, des années 1950 à aujourd'hui, les migrations caraïbéennes ont atteint une ampleur sans précédent. On peut estimer en effet que depuis 1950 près de 5 millions de Caraïbéens ont quitté leur pays d'origine, chiffre considérable comparé à la population de la région en 1950 : 17 millions environ, et à peine 30 millions en 1980 (Guengant J-P, 1985). Comme pour les périodes précédentes, ces mouvements peuvent être expliqués au travers du jeu complexe des profondes transformations qu'ont connues les divers pays de la Caraïbe au cours de cette période et de l'évolution de la place de la région dans l'économie mondiale.

Tout d'abord le secteur agricole d'exportation caraïbéen a été fortement exposé à la concurrence des autres pays du Tiers Monde à coût de main-d'œuvre plus faible. Les subventions et garanties d'écoulement de quotas à prix protégés accordés par les métropoles à leurs colonies ou néo-colonies -notamment au sucre et à la banane- n'ont pas empêché ce secteur d'enregistrer des diminutions nettes d'emploi. Certes, un effort de diversification économique a été tenté au travers : divers programmes d'industrialisation par invitation et de substitution des importations, le développement du secteur touristique, et le développement des infrastructures et de l'appareil administratif.

Mais, paradoxalement, la création d'emplois dans les secteurs secondaire et tertiaire résultant de cette diversification a précipité la

chute du secteur agricole de subsistance. Les nouveaux emplois créés ont été en effet généralement plus stables, mieux protégés et mieux rémunérés que ceux du secteur agricole. Aussi, avec la diminution des possibilités de migrations intra-régionales, la combinaison d'activités agricoles de subsistance avec des activités salariales, agricoles ou non, s'est avérée plus difficile. La survie au travers de ces combinaisons d'activités est donc devenue de plus en plus précaire, d'autant plus que l'inflation et l'apparition de nouveaux besoins augmentaient le minimum nécessaire à chaque famille.

Les conditions pour un exode rural important étaient donc réunies. Mais celui-ci a revêtu pour la plupart des pays de la région, deux formes : la migration rurale-urbaine proprement dite et l'urbanisation transnationale au travers du développement de l'émigration vers les métropoles.

Face à la demande croissante d'emploi gonflée par l'accroissement naturel rapide des populations caraïbéennes enregistré entre les deux guerres, les nouveaux emplois créés, concentrés dans les villes, se sont rapidement révélés insuffisants. En conséquence, comme dans la plupart des pays du Tiers Monde, à côté d'un chômage urbain important, s'est développé un fort sous-emploi dans ce qu'il est convenu d'appeler le secteur informel. Néanmoins, dans le cas des pays de la Caraïbe, les besoins en main-d'œuvre des métropoles qui se sont fait jour dans les années 1950 et 1960 ont permis aux chômeurs et personnes sous-employées des villes, mais aussi des campagnes, une autre alternative : l'émigration, directement au départ des zones rurales, ou encore après un séjour plus ou moins long en zone urbaine.

Dans les années 1950, l'émigration s'est développée essentiellement des colonies anglaises et de Porto-Rico vers leurs métropoles colonisatrices respectives : le Royaume-Uni et les Etats-Unis. Il s'agissait encore semble-t-il, du moins au début, d'une émigration de travailleurs peu qualifiés et dominée par les hommes. Dans les années 1960 cependant, quasiment tous les pays de la région vont être concernés du fait d'une part, de l'approfondissement des déséquilibres sur les marchés locaux de l'emploi, et d'autre part, de l'ouverture d'autres métropoles à l'immigration caraïbéenne.

Dans les années 1960 en effet, les Etats-Unis et le Canada qui connaissent une forte croissance économique, abandonnent leurs politiques antérieures d'immigration, favorisant l'immigration européenne, pour des politiques non discriminatoires destinées à satisfaire leurs besoins en main-d'œuvre. Le Royaume-Uni ayant adopté en 1962 une politique restrictive d'immigration visant à freiner, sinon

à arrêter, l'immigration en provenance des pays de son Commonwealth, l'émigration au départ des ex-colonies anglaises se poursuit donc, mais cette fois-ci vers l'Amérique du Nord. Mais, l'ouverture des Etats-Unis favorise également le développement de l'émigration au départ de Cuba, de la république Dominicaine et d'Haïti, d'autant plus que ces trois pays connaissent au cours des années 1960 des problèmes politiques majeurs. Par ailleurs, la France crée en 1962 un organisme public -le Bumidom- chargé d'encourager l'émigration en France métropolitaine de ses ressortissants de Guadeloupe et de Martinique, afin de réduire la pression démographique observée dans ces îles.

Dans les trois cas, Etats-Unis, Canada, et France, les nouvelles politiques d'immigration adoptées favorisent ouvertement à la fois l'immigration familiale et définitive. Quoique les profils des emplois offerts aient contribué au début à une différenciation sexuelle des migrations, il est évident que ces politiques ont favorisé le rééquilibrage des sexes parmi les migrants observé par la suite dans les divers pays d'accueil.

Dans les années 1970, la crise économique mondiale a réduit les possibilités d'emploi dans les métropoles, et celles-ci ont alors cherché à mieux contrôler leur immigration. Mais d'une part, il s'est avéré difficile d'empêcher les regroupements familiaux, et d'autre part, les migrations illégales se sont développées. Dans le cas des politiques d'immigration américaine et canadienne -les émigrants de Guadeloupe et de Martinique, comme ceux des Antilles néerlandaises et de Porto-Rico continuant à se rendre librement respectivement en France métropolitaine, en Hollande et aux Etats-Unis- les diverses restrictions à l'immigration ou renforcements des contrôles aux frontières adoptés dans les années 1970 et 1980, n'ont pas remis en cause en effet le droit au regroupement familial. Ainsi, nombre de conjoints, d'enfants et d'ascendants ont pu rejoindre ceux de leurs parents déjà établis dans ces deux pays. Cependant, le maintien des liens familiaux aidant, nombre d'autres parents et amis ont pu, grâce au développement des transports aériens au cours des années 1960 et 1970, visiter les Etats-Unis et le Canada, et s'y établir, le cas échéant illégalement, avec l'aide des réseaux mis en place par les premiers arrivés. L'octroi d'amnisties aux immigrants illégaux par le Canada -en 1974 et en 1981- et par les Etats-Unis -en 1986- assorti de nouvelles mesures de contrôle de l'immigration constitue en soi une reconnaissance de ce problème.

Malgré l'importance qu'a revêtu l'ouverture des métropoles dans le développement des émigrations de l'après guerre, on ne saurait cependant réduire l'analyse des migrations caraïbéennes des 40 dernières années à ce seul facteur "externe".

La prise en considération de la faillite du secteur agricole d'exportation et de subsistance et la diversification économique observées dans les divers pays de la région, s'avère en effet nécessaire à la compréhension des diverses formes des migrations récentes et de leur variabilité par pays et par périodes.

Globalement tout d'abord, l'émigration vers les métropoles peut être qualifiée "d'urbanisation transnationale" dans la mesure où elle est fortement corrélée au déclin de la population employée dans l'agriculture et s'est traduite par l'urbanisation des migrants à l'étranger (Simmons A. et Guengant J-P. 1987, a) et b). De fait, la seconde concentration urbaine d'originaires d'un pays donné, après la capitale de ce pays, se trouve maintenant dans l'une des zones urbaines des métropoles d'émigration : Londres, New York, Toronto, Paris... De plus, la difficulté de l'option paysanne aujourd'hui, explique pour les migrations rurale-urbaine comme pour les émigrations, leur caractère largement définitif, indépendamment serait-on tenté de dire des politiques d'immigration des pays d'accueil. Enfin, la petitesse de la plupart des pays de la région et sa fragmentation politique extrême se conjuguent pour faire des mouvements de départ des emplois agricoles et des zones rurales, des migrations internationales plus souvent que ce n'est le cas par exemple pour les pays latino-américains.

Néanmoins, le déclin de l'agriculture et la diversification économique n'ont pas affecté également tous les pays de la région. On trouve ainsi logiquement parmi les pays ayant connu les premiers les plus fortes émigrations ceux qui ont amorcé dès les années 1950 leur diversification économique, et/ou connu un déclin précoce de leur secteur agricole : Porto-Rico, Jamaïque, Barbade et Montserrat en particulier. Mais ces pays -à l'exception de la Jamaïque- sont aussi ceux dont l'émigration a fortement diminué dans les années 1970, comme si le "dégraissage" des surplus de main-d'œuvre dans l'agriculture réalisée dans les années 1950 et 1960 par l'émigration et la migration rurale urbaine était en voie d'achèvement. A l'inverse, les pays où la part de la population active employée dans l'agriculture est toujours importante : Haïti, République Dominicaine, Iles Windward -Dominique, Grenade, Sainte-Lucie et Saint-Vincent-Saint-Kitts-Nevis, Guyana et Belize, ont connu leurs plus fortes émigrations au cours des années 1970 -en 10 ans ces pays ont perdu de 10 % à 20 % ! de leur populations- reflétant en cela l'extension de la crise du secteur agricole dans des pays où l'option paysanne semblait avoir mieux résisté jusqu'alors.

Il faut noter toutefois, que si la période de l'après seconde guerre mondiale est dominée par l'émigration vers les métropoles, les mouvements intra-régionaux, caractéristiques de la période précédente, ont constitué quelques 10 % de l'ensemble des mouvements depuis 1950. De manière non surprenante, les plus forts contingents de migrants intra-régionaux viennent de pays qui sont les moins avancés dans leur processus de transformation économique : d'Haïti vers la République Dominicaine, les Bahamas, la Guadeloupe, la Martinique et la Guyane française ; de la Dominique vers la Guadeloupe, les Iles Vierges américaines, Antigue ; de Sainte-Lucie vers la Martinique, Barbade, Trinidad ; de Saint-Vincent vers Barbade et Trinidad ; de Grenade vers Trinidad et le Venezuela. L'énoncé même de ces pays suggère qu'on est là en présence de sous-systèmes économiques et migratoires s'appuyant sur des réseaux particuliers.

Ainsi, la période de l'après seconde guerre mondiale aura vu en même temps la poursuite du déclin de l'intégration de la Caraïbe dans l'économie mondiale au travers de ses cultures traditionnelles d'exportation et la revitalisation de cette intégration au travers des migrations. Cette nouvelle intégration est globalement moins dépendante que par le passé de la domination politique des métropoles puisque la plupart des pays de la région sont aujourd'hui indépendants. En fait, elle a été largement facilitée sinon conditionnée par les progrès considérables des niveaux d'éducation enregistrés depuis la fin de la guerre dans la région. Ces progrès cependant, ne sont pas le fruit du hasard. Premières colonies européennes, culturellement modelées en conséquence - à la structure sociale près, longtemps conditionnée par la race- les divers pays de la Caraïbe avaient déjà servi de viviers de main-d'œuvre qualifiée ou semi-qualifiée pour les aventures coloniales de l'Angleterre et de la France en particulier. L'extension de l'éducation dans ces colonies combinée au déclin de son agriculture originelle d'exportation, ceci dans des sociétés où l'option paysanne n'était viable que combinée à autre chose, conduisait logiquement les pays de la région à devenir des réservoirs de main d'œuvre pour les métropoles que celles-ci utiliseraient ou non selon les conditions. Avec le déclin démographique des métropoles, leur forte croissance économique, la révolution des transports, l'utilité économique mise avant les préjugés raciaux, ces conditions se sont trouvées réunies dans les années 1950 et 1960.

C'est ainsi que, même si nombre de Caraïbéens n'ont guère dépassé la fin du primaire ou encore n'ont suivi que quelques années de secondaire, les besoins en main-d'œuvre des métropoles dans les

années 1950, 1960 et même 1970 dans le secteur des transports, de la santé et des services en général, correspondaient largement aux profils éducatifs acquis dans la Caraïbe, d'autant plus que ces profils étaient copiés sur ceux des métropoles ou néo métropoles et correspondaient bien sûr à leur vision de leur environnement socio-économique national et international.

Dans ces conditions, les migrants originaires des Antilles françaises, des Antilles néerlandaises et du Surinam, du "Commonwealth Caribbean" anglais se sont relativement bien intégrés dans les marchés de l'emploi, respectivement, français, hollandais et anglais. Mais, après la fermeture du Royaume-Uni à l'immigration en provenance du Commonwealth les originaires des ex-colonies anglaises ont pu également profiter des opportunités offertes aux Etats-Unis et au Canada. De même, la plupart des migrants hispanophones -de Porto-Rico, Cuba et de république Dominicaine- ont trouvé, ou ont su se créer, leur place dans l'économie américaine, le handicap de la langue ayant été souvent contourné par la création de quartiers et de réseaux économiques fonctionnant en espagnol. Seule exception à ce tableau, les immigrants haïtiens aux Etats-Unis n'ayant aucune ou peu d'éducation, généralement confinés dans des emplois précaires et mal rémunérés, et le plus souvent en situation illégale (Guengant J-P., 1988).

La dominance des mouvements vers les métropoles pour la période récente ne doit cependant pas conduire à considérer les migrations intra-régionales de l'après seconde guerre mondiale comme une exception. En fait, celles-ci peuvent être considérées tout à la fois comme des sous-systèmes entre pays "avancés" et pays "moins avancés" de la région et comme un résidu de la période précédente.

Mais l'histoire des migrations caraïbéennes et l'histoire en général ne s'arrête certainement pas là. Le développement récent des migrations-retour dans les pays les plus "avancés" de la région, malheureusement encore mal documenté, sauf pour les Antilles françaises, suggère que de nouvelles formes de migrations sont certainement en train de se développer (Guengant J-P., 1987).

## CONCLUSION

Après ce survol historique, peut-on retenir l'hypothèse de la continuité historique des migrations caraïbéennes, avancée rappelons-le pour les mouvements ayant commencé au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle ?

L'analyse qui vient d'être faite, du début de la colonisation à nos jours, révèle, de manière fort banale, des éléments de continuité et de rupture dans l'évolution à la fois des modes d'intégration de la Caraïbe dans l'économie mondiale, des structures économiques, sociales et culturelles locales, et des migrations.

Pourtant, comme on l'avait posé au départ, l'évolution de ces diverses facettes de la dynamique économique, sociale et humaine apparaît bien indissociable de leurs interactions. La permanence et la force de ces interactions nous renvoient ainsi plus à une hypothèse de continuité qu'à celle d'une succession de ruptures dans l'analyse historique de la région.

Dans cette optique, la continuité de l'importance de la place assignée à la Caraïbe dans l'économie mondiale occupe un rôle central.

En effet, les modes d'organisation économique et sociale archaïques prévalant au XVII<sup>e</sup> siècle dans les pays européens colonisateurs ont largement conditionné le recours dans les colonies à un mode coercitif de la main-d'œuvre importée, s'appuyant après le développement de la traite négrière sur une structure sociale calquée sur la race et justifiée par un racisme officiel.

Puis, le libéralisme triomphant associé au développement du capitalisme industriel en Europe et aux Etats-Unis au XIX<sup>e</sup> siècle, a conduit dans la Caraïbe à l'adoption du travail salarié et à la libre circulation de la main-d'œuvre, malgré la résistance des plantocraties locales, toujours attachées au principe de la coercition et à leur supériorité raciale.

Enfin, après la seconde guerre mondiale, l'internationalisation croissante des échanges s'est étendue à tous les facteurs de production, y compris donc à la main-d'œuvre. Dans un contexte de croissance économique rapide et de déclin démographique dans les métropoles, de développement des transports internationaux, et de faillite du système d'économie de plantation dans la Caraïbe, l'avantage relatif des pays de la région dans le système mondial est devenu l'abondance et la relative qualification de sa main-d'œuvre, d'où le développement des émigrations vers les métropoles.



On aurait tort cependant en cherchant à expliquer l'évolution des migrations d'ordonner facteurs externes et facteurs internes. Ce qui compte à nouveau, c'est le jeu et la force des interactions entre les divers systèmes ou sous-systèmes examinés. A ce sujet, il faut souligner que, du fait même de l'importance des migrations au cours des diverses périodes historiques de la Caraïbe -importance qui constitue en soi un autre élément de continuité- celles-ci constituent autant de sous-systèmes historiques, déterminés par l'interaction de facteurs externes et internes, mais ayant aussi leur dynamique propre, modifiant en retour le jeu des autres facteurs.

Ceci est particulièrement vrai des migrations intra-régionales et des émigrations vers les métropoles au travers de l'émergence de cette "culture migratoire" qui constitue une sorte de réappropriation collective de la liberté de déplacement, d'autant plus affirmée qu'elle avait été refusée à l'écrasante majorité de la population pendant près de deux siècles.

Au total donc, les analyses futures des migrations caraïbéennes devraient, au delà de la nécessaire mesure -aussi fine que possible- des mouvements observés, être attentives tout à la fois à l'évolution des facteurs internes et externes susceptibles d'influencer les migrations, aux interactions possibles, multiples et variables dans le temps entre ces facteurs, et à la dynamique propre des migrations en tant que sous-systèmes autonomes.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- "Britain's Black Population", 1980 - **"The Runnymede Trust and the Radical Statistics Group"**, Heinemann Educational Books, London.
- CURTIN Philip, 1975 - **"The Atlantic Slave Trade, a Census"** - The University of Wisconsin Press - Madison.
- GUENGANT Jean-Pierre, 1985) - **"Evolutions démographiques et politiques de population dans la Caraïbe"** - Thèse de doctorat - Université de Droit et de Sciences économiques de Clermont-Ferrand.
- GUENGANT Jean-Pierre, 1987) - **"Migrations, fécondité et vieillissement aux Antilles-Guyane"** - Colloque sur l'action régionale aux Antilles, Université des Antilles et de la Guyane, Pointe à Pitre, 10-11 décembre 1987.
- GUENGANT Jean-Pierre, 1988) - **"L'exil haïtien"** - Antiane, La revue économique des Antilles et de la Guyane, n° 6 - INSEE, Service Régional Antilles-Guyane, Pointe à Pitre.
- LAURENCE K.O, 1971 - **"Immigration into the West-Indies in the 19th century"** - Chapters in Caribbean History, n° 3, Caribbean University Press, University of the West-Indies, Jamaica.
- MARIE Claude-Valentin, 1986 - **"Les populations des Dom-Tom en France"** - Supplément au n° 7, Journal de l'Agence nationale pour l'insertion et la promotion des travailleurs d'outre-mer.
- MARSHALL Dawn, 1982 - **"The History of Caribbean Migrations"** - Caribbean Review, volume XI, n° 1, Miami.
- PASTOR Robert, 1983 - **"Caribbean Emigration and US Immigration Policy : Cross Currents"** - University of Maryland, paper prepared for the conference "International Relations of the Contemporary Caribbean", Porto Rico, April, 1983.
- RAMESAR Marianne, 1977 - **"The Historical Origin of Unemployment in Trinidad"** - Caribbean Issues : Unemployment, Vol. III, n° 2 and 3 - University of the West Indies, Saint Augustine, Trinidad.
- ROBERTS Georges, 1951 - **"Population Trends in the British Caribbean Colonies 1946-1961"** - Caribbean Economic Review, Vol. III, n° 1 & 2.
- SIMMONS Alan et GUENGANT Jean-Pierre, 1987 - a) **"Crisis and Exodus, The Social and Economic Context of Population Flight from the Caribbean, 1950-1980."** - IDRC Workshop on Caribbean Migration - Barbados, January 5-9, 1987.
- SIMMONS Alan et GUENGANT Jean-Pierre, 1987 - b) **"Population Flight, The Origins of the Caribbean Diaspora, 1950-1980."** - Workshop on Caribbean Migration and the Black Diaspora : A Comparative Perspective - Institute of the Commonwealth Studies, University of London, June 17-19, 1987.
- WILLIAMS Eric, 1975 - **"L'histoire des Caraïbes"** - Présence Africaine- Paris.